

# ARISTOTE :: ANALYTIQUES

## 1 | VITA & OPERA. LA SYLLOGISTIQUE

### **La vie et l'œuvre d'Aristote**

Pour revoir ce que nous avons dit, le plus simple est de lire le premier chapitre dans

BARNES J. (1982) *Aristotle*, Oxford

ou, si vous disposez d'un peu plus de temps, le premier chapitre dans

BARNES J., ed. (1995) *The Cambridge Companion to Aristotle*, Cambridge

(Ces deux ouvrages se trouvent sur le rayon des livres en réserve.)

### **Les Analytiques**

Les *Analytiques* se divisent en deux parties: les *Premiers Analytiques* et les *Seconds Analytiques*, qui, tous deux, se composent de deux livres. (Les abréviations standards 'A<sub>Pr.</sub>' et 'A<sub>Po.</sub>' se réfèrent aux titres latins '*Analytica Priora*' et '*Analytica Posteriora*'.) En tout, les *Analytiques* comportent donc quatre livres. Au Moyen Âge et à la Renaissance, les *Analytiques* sont le traité le plus copié dans l'œuvre d'Aristote; nous possédons plus de 140 manuscrits dont les plus anciens et les meilleurs datent des IX<sup>e</sup> et X<sup>e</sup> siècles.

Les *Analytiques* étudient la preuve ou démonstration [ἀπόδειξις], comme il apparaît clairement du début du tout premier paragraphe (A<sub>Pr.</sub> 1.1). Autrement dit, Aristote se propose d'y examiner ce qu'est une argumentation capable de produire un savoir ou une connaissance scientifique [ἐπιστήμη]. Les A<sub>Pr.</sub> donnent un exposé général de ce qu'est une déduction ou un syllogisme [συλλογισμός], et les A<sub>Po.</sub> discutent le caractère particulier des déductions qui sont des démonstrations. Nous allons consacrer les cinq séances avant Pâques à la théorie aristotélicienne de la déduction et les sept séances après Pâques à sa théorie de la preuve (v. le programme sur le site).

Quant aux A<sub>Pr.</sub>, il est important de voir cet ouvrage en contexte. Aucun autre traité en logique n'y est comparable. Aristote est le premier philosophe à proposer une théorie de la déduction. Ce faisant il invente la logique. En outre, sa logique restera pendant deux mille ans 'la logique' tout court. Kant, dans la *Critique de la Raison Pure*, non seulement dira que le champ entier de la logique n'a pas fait un seul pas en avant depuis Aristote, mais encore que la logique aristotélicienne est parfaite. L'histoire a montré que Kant avait tort. Il reste néanmoins vrai que l'influence des A<sub>Pr.</sub> était tout simplement phénoménale. Pour comprendre une grande partie de la philosophie occidentale — tout ce qui touche un tant

soit peu à la logique —, il faut connaître les *APr.* (ou du moins la théorie proposée dans les *APr.*).

### **La syllogistique**

L'interprétation de la syllogistique aristotélicienne est controversée, et pas seulement dans les détails. Pour commencer je vais vous proposer un aperçu général du système qui me semble plausible, et je vais le faire sans beaucoup de justifications. Nous allons nous pencher sur certains détails plus tard.

Un syllogisme est une sorte d'argument, et un argument peut être représenté comme une séquence de propositions — de prémisses et d'une conclusion. N'importe quel argument aura donc la forme:

$p_1, p_2, \dots, p_n; \text{ donc } q$

Dans cet argument les  $p_i$  sont les prémisses et  $q$  est la conclusion. Un argument est valide si sa conclusion suit de ses prémisses.

Un syllogisme aristotélicien est un argument valide d'une certaine forme. Tout d'abord, un syllogisme est un argument qui a exactement deux prémisses. Autrement dit, sa forme est comme suit:

$p_1; \text{ or } p_2; \text{ donc } q$

En outre, la conclusion  $q$  doit être différente de chacune des deux prémisses et les prémisses à leur tour doivent être différentes l'une de l'autre.

Chacune des trois propositions constituantes doit en plus exhiber une certaine structure: ce doit être une 'proposition à sujet et prédicat'. Une proposition à sujet et prédicat est une proposition qui contient deux termes  $A$  et  $B$ , dont l'un (le prédicat) est dit de l'autre (le sujet): dans la proposition 'Les chevaux sont des animaux', par exemple, ce serait animaux qui est prédiqué de chevaux.

Si on utilise 'x appartient à y' pour exprimer ce lien de prédication, on peut dire que les propositions constituantes d'un syllogisme ont toutes la forme

$A \text{ appartient à } B$

— où  $A$  et  $B$  sont des termes,  $A$  étant le prédicat et  $B$  le sujet.

Ces propositions à sujet et prédicat possèdent aussi une qualité, une quantité et un mode. Leur qualité consiste dans le fait qu'elles sont soit affirmatives soit négatives: soit  $A$  appartient de façon affirmative à  $B$ , soit  $A$  appartient de façon négative à  $B$ . Leur quantité consiste dans le fait qu'elles sont soit universelles soit particulières: soit  $A$  appartient à tout  $B$ , soit  $A$  appartient à quelque  $B$  (i.e. à certains  $B$ ). Enfin, le mode des propositions consiste dans le fait que le prédicat est dit être lié au sujet de façon nécessaire ou actuelle ou possible:

soit A appartient nécessairement à B, soit A appartient actuellement à B, soit A appartient possiblement à B.

Si l'on combine ces trois caractéristiques, on pourra donc dire qu'une proposition à sujet et prédicat possède la forme suivante:

$$\mu \ [ \ A \text{ appartient } \ +/- \ \text{à } \ t/q \ B ]$$

— où 'μ' marque le mode, '+/-' la qualité, et 't/q' la quantité.

Dans les chapitres 4 à 7 des *APr.* 1, Aristote examine des syllogismes où chaque proposition constituante a le mode neutre 'actuellement'. C'est pourquoi pour l'instant nous allons ignorer les différences modales et omettre le signe modal de la représentation des propositions à sujet et prédicat.

Étant donné cette restriction, il est clair qu'il existe exactement quatre sortes de propositions à sujet et prédicat, à savoir:

- (1) A appartient à tout B  
qui est une proposition universelle et affirmative.
- (2) A n'appartient à aucun B.  
qui est une proposition universelle et négative.
- (3) A appartient à quelque B.  
qui est une proposition particulière et affirmative.
- (4) A n'appartient pas à quelque B.  
qui est une proposition particulière et négative.

Dans n'importe quel syllogisme il doit y avoir trois propositions distinctes. Mais pour qu'il y ait syllogisme, les trois propositions doivent avoir un lien entre elles. En particulier, les deux prémisses doivent avoir un terme en commun: c'est ce qu'on appelle le 'moyen terme'. Les deux termes de la conclusion, qui eux sont appelés 'extrêmes', doivent tous deux apparaître dans l'une des deux prémisses. Aussi, les trois propositions de n'importe quel syllogisme comportent-ils en tout exactement trois termes différents.

Combien de façon différentes y a-t-il pour arranger les trois termes? Il est clair que le moyen terme peut collaborer avec les deux autres termes dans trois manières différentes:

- (I) Le moyen terme est sujet pour un extrême et prédicat pour l'autre.
- (II) Le moyen terme est prédicat pour les deux extrêmes.
- (III) Le moyen terme est sujet pour les deux extrêmes.

Autrement dit, le couple des prémisses peut montrer l'une des trois structures suivantes:

- (I) A appartient à B; B appartient à C.
- (II) A appartient à B; A appartient à C.
- (III) A appartient à B; C appartient à B.

Ces trois structures déterminent les trois 'figures' (comme Aristote les appelle) de la syllogistique: un syllogisme appartient à la première figure si ses prémisses montrent la structure (I), à la deuxième figure si les prémisses montrent la structure (II), et à la troisième figure si les prémisses montrent la structure (III).

Combien de façons d'arranger les prémisses y a-t-il dans chaque figure? Chaque prémisses peut avoir l'une des quatre formes à sujet et prédicat. Par conséquent, dans chaque figures les prémisses peuvent être combinées entre elles dans 16 façons différentes. *APr.* 1.4 va montrer que sur les 16 combinaisons possibles de la première figure, seules 4 donnent une conclusion. *APr.* 1.5 montrera que sur les 16 combinaisons possibles de la structure (II), quatre seulement permettent de tirer une conclusion. Enfin, *APr.* 1.6 montrera que sur les 16 combinaisons possibles de la structure (III), six donnent lieu à une conclusion.